

### **CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE**

Le Maire rappelle à l'assemblée que la secrétaire de mairie Corinne Chemin, a pris sa retraite au 30 juin 2020 et qu'une cérémonie de départ a été organisée le 7 juillet à 19h à la salle derrière la mairie de Dampierre-au-Temple en partenariat avec les communes de Dampierre-au-Temple et Cuperly, pour lesquelles elle travaillait également.

Les élus proposent l'achat d'un vélo à assistance électrique comme cadeau de départ.

Le Conseil Municipal :

- Approuve l'achat d'un vélo à assistance électrique qui sera offert à Mme Corinne CHEMIN ;
- Dit que la dépense sera répartie à parts égales entre les 3 communes (Cuperly, Dampierre-au-Temple et Saint-Hilaire-au-Temple) ;
- Définit le montant de cette dépense dans la limite de 700 € pour la commune de Saint-Hilaire-au-Temple.

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENVISAGÉS DE LA CROIX DE CHRIST**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal l'étude d'éventuels travaux de rénovation de la croix de Christ par l'atelier de restauration d'ébénisterie ancienne Hervé LERICHE et la restauratrice de sculptures Laurence CHICOINEAU.

Elle présente un estimatif des travaux établis par ces derniers.

Le Conseil Municipal sollicite à son taux maximum, une subvention auprès de la Fondation du patrimoine, de la DRAC et du Conseil Départemental pour ces travaux dont le montant éligible s'élève à 7 000 €.

### **MODIFICATION DES UTILISATEURS DE LA CARTE PRO DE LA POSTE**

Madame le Maire informe que la carte « pro » de la poste est toujours aux noms des anciens maires et propose de modifier les noms des utilisateurs.

Il a été décidé, à l'unanimité, par le Conseil Municipal, de remplacer les noms d'utilisateurs par Jocelyne BOUTILLIER, Maire, et Charles LHERMITTE, 1<sup>er</sup> Adjoint.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Madame le Maire propose de définir les heures d'éclairage nocturne qui sont paramétrées par l'entreprise SCEE.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les horaires suivants :

Les jours ouvrables : 6h – 23h ;

Le week-end (vendredi et samedi) : 6h – 2h (avec une baisse de 50% entre 00h00 et 02h00).

#### **BULLETIN D'INFO COMMUNAL et SNCF**

Madame le Maire informe les conseillers que les agents de SNCF se sont plaints parce qu'ils n'ont pas eu les informations sur la coupure d'eau du 15 juillet.

Elle propose de faire la distribution du bulletin d'information à tour de rôle.

Les conseillers approuvent cette décision à condition que la personne concernée soit prévenue quelque temps avant.

M. TERRAZZANO informe le Conseil que M. PICHELIN souhaiterait faire paraître un mot sur la feuille d'information de la commune pour la vente des pâtés en croûte.

## TRAVAUX CHEMIN DE BOUY

M. Gérald Maillet souhaiterait savoir si l'entreprise va remettre en état le trottoir devant chez lui. Madame le Maire lui a proposé de venir le lendemain à la réunion du chantier afin de régler cette question sur place.

## SITE DE FORESTATION

M. LHERMITTE informe le Conseil Municipal que la commune va recevoir une liste des marchands agréés pour la replantation du bois de l'ONF, afin que la commune puisse être éligible à certaines subventions.

## TRAVAUX VOIRIE

Mme Ludivine MOIZAN a présenté l'état de financement des travaux de voirie.

Le budget total est de 524 522€, dont 110 872 € pour le Chemin de Bouy.

Reste à charge pour la commune 215 000 € avec la subvention de 90 000 € de la CAC.

### COMMUNE DE ST-HILAIRE-AU-TEMPLE

#### SYNTHESE FINANCIERE

	REALISATION 2019	BUDGET 2020	BUDGET GLOBAL		RECETTES
Colas		294 000 €	294 000 €		
SCEE	24 771 €	89 229 €	114 000 €	DEPARTEMENT	35 884 €
SCEE télécom	38 631 €	38 632 €	77 263 €	PREFECTURE	60 561 €
SIEM + SAUR		11 000 €	11 000 €		
SIEM 5%		10 750 €	10 750 €		
Maître d'œuvre		13 531 €	13 531 €		
Géomètre	2 988 €	990 €	3 978 €	REMBOURSEMENT ESTIME DE TVA / TRAVAUX	56 000 €
<b>DEPENSES</b>	<b>66 390 €</b>	<b>458 132 €</b>	<b>524 522 €</b>		

dont travaux Chemin de Bouy: 110 872 €

## TRAVAUX DE LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux sont financés par la Région Grand Est. Le coût de branchement par habitation est de 100 € mais il est possible que la CAC participe à hauteur de 23 € par habitation environ.

## **COMMISSIONS CHALONS AGGLO**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des choix faits pour participer aux commissions de Châlons Agglo. Les choix ne seront approuvés que lors de la prochaine réunion communautaire le samedi 18 juillet.

### **FERMETURE ÉVENTUELLE DE CLASSE DU GROUPE SCOLAIRE NOBLEVESLE**

Une classe risque de fermer car il n'y pas assez d'enfants à l'école.

Trois pistes sont évoquées : enseignement différent, création de micro crèche, organisation de l'accueil de loisir périscolaire le mercredi.

Il a été décidé de préparer un questionnaire pour trouver des parents intéressés par l'accueil du mercredi.

### **PARTICIPATION INTER VILLAGE**

Mme Ludivine MOIZAN a contacté Élodie PONSELET et Daniel HUMBERT de l'association Fleuri-Baconnes.

Une participation de 8 à 10 personnes par village est nécessaire, aide logistique en fonction des participants 3-4 bénévoles par village. Il n'y a pas besoin de financement de la part de la commune.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation de la commune de Saint-Hilaire-au-Temple aux jeux inter-village.

## RÉCAPITULATIF

N°	DÉNOMINATION DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2020/20	CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE DE LA SECRÉTAIRE DE MAIRIE, CORINNE CHEMIN
2020/21	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CROIX DE CHRIST
2020/22	MODIFICATION DES UTILISATEURS DE LA CARTE PRO DE LA POSTE
	QUESTIONS DIVERSES : - ÉCLAIRAGE PUBLIC - BULLETIN D'INFO COMMUNAL - TRAVAUX CHEMIN DE BOUY - SITE DE FORESTATION - TRAVAUX VOIRIE - TRAVAUX DE LA FIBRE OPTIQUE - COMMISSIONS CHALONS AGGLO - FERMETURE ÉVENTUELLE DE CLASSE DU GROUPE SCOLAIRE NOBLEVESLE - PARTICIPATION JEUX INTERVILLAGE

*« Conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales, je soussignée atteste que le compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 juillet 2020 a été affiché en mairie le 20 juillet 2020 ».*

*Le Maire, Jocelyne BOUTILLIER*

NOM	SIGNATURE
Jocelyne BOUTILLIER	
Charles LHERMITTE	
Ludivine MOIZAN	
Alain THIEBAUT	----- Absent -----
Jean-Charles BLANCKAERT	----- Absent -----
Teddy WEXSTEEN	----- Absent -----
Céline BROQUARD	----- Absent -----
Jason TERRAZZANO	
Céline GEIGER	
Laurence STINVILLE-ZINS	
Gérald MAILLET	